Iran Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2026

Résumé exécutif

Les thons et espèces apparentées représentent une part importante des pêcheries de grands pélagiques de l'Iran. Ce secteur est essentiel à l'économie maritime du pays et opère principalement dans le golfe Persique, la mer d'Oman et en haute mer. En 2025, la production aquatique totale de l'Iran a atteint environ 1,57 million de tonnes métriques (t). Sur ce total, 818 000 t (52,1 %) provenaient du golfe Persique, de la mer d'Oman et des zones de haute mer adjacentes ; la mer Caspienne a contribué à hauteur de 18 000 t (1,1 %) ; et l'aquaculture continentale à hauteur de 734 000 t (46,8 %).
Les captures totales d'espèces de grands pélagiques, y compris les captures accessoires, se sont élevées à 316 270 t, soit 38,7 % des débarquements maritimes du sud et 37,8 % des captures totales des pêcheries maritimes nationales. Sur ce volume, 277 057 t étaient constituées de thons et d'espèces apparentées (thons tropicaux et thons néritiques) capturés dans la zone de compétence de la CTOI. La répartition des captures totales de grands pélagiques se présente comme suit :

- Thons tropicaux : 129 160 t (40,8 %)
- Thons néritiques : 147 897 t (46,8 %)
- Poissons porte-épée : 28 674 t (9,1 %)
- Requins : 1 652 t (0,5 %)
- Autres espèces non ciblées : 8 887 t (2,8 %)

Les pêcheries maritimes de l'Iran continuent de montrer une très forte dépendance à l'égard des ressources de grands pélagiques, en particulier des thons et espèces apparentées, qui représentent ensemble environ 38 % des captures maritimes nationales. Cette dépendance souligne à la fois l'importance économique stratégique de la flottille pélagique et la sensibilité biologique de ces stocks à une pression de pêche excessive. Globalement, ces constats indiquent que, si les pêcheries pélagiques demeurent productives et économiquement essentielles, des difficultés de durabilité à long terme persistent. Garantir une gouvernance résiliente des pêches exigera de concilier l'exploitation économique et la conservation écologique, en s'appuyant sur une gestion fondée sur la science, sur une réglementation spatio-temporelle de la pêche et sur une collaboration régionale soutenue dans le cadre de la CTOI.
Quelques remarques :

- **Cohérence des chiffres :** j'ai vérifié que les cinq catégories totalisent bien 316 270 t, que thons tropicaux et néritiques totalisent 277 057 t, et que les trois sources de production totalisent environ 1,57 million de t. Tout est cohérent.
- **Tonnes métriques :** « MT » est rendu par « t », qui est l'usage standard en français. Vous pouvez écrire « tonnes métriques » si vous préférez garder la mention.
- **Format des nombres :** conventions françaises (espace comme séparateur de milliers, virgule décimale, espace avant le symbole %).
- **Toponymes :** « golfe Persique » est la forme courante dans les documents de la CTOI.
- **Liste :** j'ai conservé la mise en forme à puces du texte source.